

Nos propositions pour le rebond du Made in France en santé à l'international !

Par Jean-François Gendron, président de French Healthcare Association

La France comme les autres pays du monde, traverse une épreuve inédite, douloureuse et particulièrement complexe à gérer. Mais les chercheurs, les établissements de santé, les entreprises du secteur de la santé sont mobilisées depuis le premier jour dans la lutte contre l'épidémie.

Au sein du dispositif French Healthcare, l'association éponyme a assumé sa mission de promotion collective des savoir-faire français à l'export, notamment en tenant à jour depuis la mi-mars une liste d'entreprises françaises disposant de solutions éprouvées dans la santé pouvant être mises en œuvre dans la gestion de l'épidémie et la prise en charge des patients. Dans quinze domaines spécifiques (des tests diagnostiques aux outils numériques d'appui aux professionnels, en passant par les solutions de traitement de l'air hospitalier et l'imagerie médicale), cette démarche offre une vision globale de la réponse française disponible en France et à l'export.

A l'heure de la relance, comment favoriser le rebond à l'export de nos entreprises françaises tout en garantissant une sécurité des approvisionnements qui a fait défaut au début de la crise :

1. Pour une vraie politique industrielle de la santé en France : souveraineté sanitaire et export

→ Créer une structure spécifique sur le modèle de la délégation générale à l'armement (DGA), indépendante, travaillant en étroite collaboration avec la Direction Générale de la Santé et le secteur privé, garante de la souveraineté sanitaire de la France et favorisant l'export en santé. (cf travaux de la FEFIS)

2. S'inscrire dans les priorités du Green deal européen

→ Intégrer dans les projets du Pacte vert européen et de la transformation numérique (mille milliards d'euros annoncés sur le budget européen pour l'investissement durable en 10 ans) la santé, l'hôpital de demain, la production verte...

3. Achats publics : privilégier les produits européens

→ Introduire une notation incitant au choix de produits européens (ex : bonification pour priorité européenne et qualité environnementale)

→ Tenir compte de cette priorité d'approvisionnement dans le budget achats des hôpitaux. Ex : introduire un cash back quand ils achètent en Europe ?

4. Analyser les forces et les faiblesses de l'outil industriel français (et européen) dans le secteur de la santé

→ Réaliser l'inventaire de toutes les entreprises travaillant de près ou de loin dans le secteur santé en France (et en Europe)

→ Lister les entreprises stratégiques pour la sécurité sanitaire et renforcer leur compétitivité

→ Établir avec l'aide de la Direction générale des douanes la liste des produits ou des matériels de santé importés, en particulier hors Europe, et établir un plan stratégique Etat /Entreprises de localisation ou de relocalisation.

5. Patientèle internationale : double enjeu économique et d'attractivité

→ Privilégier et renforcer l'accueil de patientèle internationale pour se rapprocher du chiffre d'affaires de certains pays étrangers (ex : Allemagne, 2 milliards d'euros / an).

→ Autoriser l'accueil de patients internationaux, y compris hors Schengen, dans des conditions maximales et définies de sécurité sanitaire.

6. Promouvoir le Made in France et stimuler la production en Europe

→ Communiquer à l'international sur le savoir-faire français

→ Financer la construction d'usine en France / l'outil de production : accorder des prêts aux entreprises (ne pas les réserver qu'à « l'innovation »). (cf travaux du CSF-ITS)

→ Diminuer le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de production qui exportent

→ Assurer la sécurisation des approvisionnements : produire en Europe les équipements clés (à définir : ceux de la salle de réanimation ?) et créer les conditions de la construction de consortium public-privé à un niveau européen pour accompagner la souveraineté d'approvisionnement en principes actifs (cf travaux du Leem).

7. A court terme : favoriser le rebond à l'export

→ Faciliter la reprise des déplacements professionnels, fluidifier les frontières et les transports aériens

→ Relancer / renforcer la présence française dans les salons internationaux via une aide financière aux entreprises

→ Mener une action diplomatique pour accélérer les grands projets en cours (via les ensembliers) en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Rwanda, au Nigeria, en Amérique du sud, dans les pays de l'Est...

→ Renforcer le relais par les ambassades, pour une diplomatie économique encore plus efficace et un accompagnement des relais commerciaux sur place.

Site internet : <https://frenchhealthcare.fr>